



LA  
**Cité**  
éducative  
*Le Moule*  
Guadeloupe

**APPEL  
À PROJETS**

  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Les Cités éducatives sont un label d'excellence visant à intensifier les prises en charges éducatives, des enfants et des jeunes, **de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire**. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants. L'ambition de la démarche des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. L'enjeu est de pouvoir **accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.**

Labellisée au 7 Mars 2022, la cité éducative Le Moule couvre les quartiers :

- **CHAMPS GRILLE 2 et le BOURG**

L'appel à projets s'adresse à tout porteur de projets qui souhaite agir dans les orientations du Contrat de ville et du plan de déploiement 2023-2024 de la Cité éducative en l'invitant à se concentrer sur le champ de la prévention des ruptures, avant tout sociales.

Pour répondre à l'appel à projet, vous devez prendre contact en amont avec la Cheffe de Projet Opérationnel de la Cité éducative Le Moule :

**Mme Catherine ACINA au 06 90 69 58 87 – [catherine.acina@ac-guadeloupe.fr](mailto:catherine.acina@ac-guadeloupe.fr)**

# Objectifs et Modalités de l'appel à projets

L'équipe de pilotage de la Cité Éducative Le Moule, composée de l'**Éducation Nationale**, de la **Préfecture** et de la **Ville du Moule**, lance un appel à projets pour l'année scolaire 2023/2024.

## ■ 3 objectifs:

### AXE 1: CONFORTER LE RÔLE DE L'ÉCOLE

#### ■ Enjeu 1:

<b><u>Objectifs stratégiques</u></b>	<b><u>Objectifs opérationnels</u></b>
Rechercher une meilleure mixité sociale et scolaire	Diversifier le parcours de formation
Améliorer le bien-être de tous, élèves et personnels	Améliorer la qualité de vie à l'école, Renforcer la relation éducative, S'adapter aux évolutions pédagogiques, Développer des actions sur le temps péri scolaire
Renforcer le suivi personnalisé des élèves en amont et sur la durée	Valoriser la réussite des élèves en développant les compétences psychosociales
Encourager la coopération avec les parents	Renforcer le lien parents / école, Mettre en place des espace dédiés aux parents Mise en place de temps d'animation au sein de l'espace parents
Renforcer les alliances éducatives à l'interne et avec les partenaires	Mettre en place des projets inter degrés et inter établissements Mobiliser les partenaires autour d'un projet commun

## AXE 2: PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

### Enjeu 2:

<b><u>Objectifs stratégiques</u></b>	<b><u>Objectifs opérationnels</u></b>
Favoriser la socialisation précoce des enfants	Enrichir les interactions langagières et les jeux éducatifs, Développer les initiatives d'aide à la parentalité
Faciliter l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité	Renforcer l'accompagnement des parents étrangers
Développer la prévention Santé-Hygiène	Promouvoir des comportements alimentaires sains, Sensibiliser autour d'actions à la santé, Prendre en charge des troubles de l'apprentissage
Investir davantage les lieux et les temps où les services publics sont en retrait	Occuper le temps extra scolaire
Favoriser la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage	Articuler le travail scolaire dans et hors de l'école
Promouvoir l'éducation artistique et culturelle	Développer la pratique théâtrale, Développer la lecture plaisir,
Développer la pratique sportive et les activités de bien-être corporel	Garantir une pratique physique à l'école et extra-scolaire Utiliser les infrastructures sportives et nautiques (base du collège...) de proximité Promouvoir les compétitions sportives,
Mieux diffuser la culture scientifique et technique	Préparer aux différents concours scientifiques et techniques Encourager le développement de clubs scientifiques et mathématiques en milieu scolaire
Développer l'accompagnement personnalisé des jeunes	Accompagner les jeunes à une insertion professionnelle réussie, Valoriser des compétences extra-scolaires,
Promouvoir les valeurs collectives et la prévention des risques	Sensibiliser à une éducation à la prévention des risques

## AXE 3: OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

### Enjeux 3:

<b><u>Objectifs stratégiques</u></b>	<b><u>Objectifs opérationnels</u></b>
Faire découvrir les filières de formation et du monde du travail	Sensibiliser les jeunes aux différentes voies de formations, Sensibiliser les jeunes au monde économique et professionnel, faciliter la découverte des métiers, favoriser le rapprochement entreprise/école,
Favoriser la maîtrise de la langue et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme	Favoriser l'accès aux livres, Faciliter l'accès et l'utilisation du numérique
Aider à l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification	Développer des activités de mobilisation au public sans qualification (16-25 ans) Proposer des solutions innovantes pour les personnes en situation de décrochage ou d'isolement
Développer la mobilité et les rencontres	Ouvrir l'environnement immédiat sur la caraïbe et le monde immédiat, Impliquer les élèves aux valeurs citoyennes.
Promouvoir l'ouverture culturelle et citoyenne	Promouvoir les activités de loisirs (hors temps scolaire). Développer les pratiques artistiques (chants, musique, expressions corporelles, théâtre, résidence d'artistes...).
Participer à la société numérique de demain	Développer le numérique à l'école, Favoriser l'accès aux tiers lieux culturels par les publics cibles Sensibiliser les usagers aux dangers du numérique
Offrir à tous un droit à la ville	Prendre en compte la question du déplacement des bénéficiaires Proposer des solutions de mobilité pour les bénéficiaires

## ▪ Eligibilité des PROJETS

Cet appel à projets s'adresse **aux associations loi 1901, aux bailleurs sociaux, aux établissements publics et autres organismes à but non lucratif**, porteurs d'un projet ayant un impact sur la **réussite éducative des enfants et des jeunes de 0-25 ans résidant dans le périmètre labellisé cité éducative Le Moule.**

Chaque structure doit :

- Justifier d'une existence de plus d'un an,
- Disposer d'un numéro SIRET,
- Disposer d'un ancrage territorial (être en capacité à mobiliser une file active en proximité, de mobiliser le public des quartiers concernés),
- L'association doit être à jour des bilans des subventions antérieures perçues au titre des crédits spécifiques de la politique de la Ville,
- Être à jour des obligations légales (statuts, absence de dette sociale ou présenter un moratoire conclu avec la CGSS, transmission des comptes annuels de l'association ou d'un rapport du commissaire aux comptes...).

## ▪ Modalités de sélection des projets soumis aux appels à projets

Les projets doivent se décliner sur le périmètre de la cité éducative, à travers des parcours éducatifs cohérents s'articulant sur les temps de vie des enfants et des jeunes: **scolaire, périscolaire et extra-scolaire**. Ils ont l'obligation de contribuer à structurer la communauté éducative et s'inscrire dans l'un des trois axes ci-dessous :

1. Conforter le rôle de l'école ;
2. Promouvoir la continuité pédagogique ;
3. Ouvrir le champ des possibles.

La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants, sans hiérarchisation :

\*\* L'impact sur la réussite éducative des enfants de 0 à 25 ans et sur la structuration de la communauté éducative de la cité éducative ;

\*\* La mise en cohérence et les synergies créées avec les **PRE** (Programme de Réussite Educative) et **PEDT/PLAN MERCREDI** existants au sein de la Ville du Moule ;

\*\* La mise en cohérence et les synergies créées avec les dispositifs existants.

**La recherche de cofinancements est vivement encouragée à hauteur minimale de 20%.**

- **\*\* La nécessité de travailler en réseau avec plusieurs établissements et/plusieurs niveaux.**
- **\*\* Des méthodes de mobilisations du public innovantes ;**
- **\*\* La faisabilité technique et financière du projet.**
- **\*\* La qualité des relations partenariales induites par et pour l'action;**
- **\*\* L'implication des bénéficiaires dans le montage du projet.**
- **\*\* Le respect des valeurs de la République et de la laïcité, en luttant contre les discriminations.**
- **\*\* L'inclusion des jeunes les plus vulnérables fera l'objet d'une attention particulière.**

Les projets se dérouleront à partir de : **Avril 2023 jusqu'au 30 juin 2024.**

## ▪ Modalités de candidature

1. Ouverture de l'appel à projets: **Lundi 07 Décembre 2022**
2. Les candidatures devront être transmises par :

**voie numérique** Jusqu'au **31 Janvier 2022** minuit,

à l'adresse suivante :

▪ **[citeeducativelemoule@ac-guadeloupe.fr](mailto:citeeducativelemoule@ac-guadeloupe.fr)**.

Le dossier complet doit être accompagné de l'ensemble des pièces et être déposé dans les délais mentionnés.

### Liste des pièces à fournir :

- \*\* Dossier CERFA (cerfa N° **12156\*06**).
- \*\* La fiche de projet type « cité éducative Le MOULE » et en cas de renouvellement compléter la fiche bilan.

- Communication

Tout support de communication concernant une action devra faire apparaître le logo de la Cité Educative.



# Calendrier Prévisionnel

Une réunion d'information se déroulera en présentiel.

<b>DATE</b>	<b>HEURE</b>	<b>THÈME</b>	<b>LIEU</b>
<b>Mercredi 07 Décembre 2022</b>	<b>08h00</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Diffusion de l'Appel à Projets</li> </ul>	
<b>Jeudi 15 Décembre 2022</b>	<b>09h00 12h00</b>	<b>Présentation de l'Appel à Projets et des différentes thématiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Santé et Handicap</li> <li>○ Culture, Education et Sport</li> <li>○ Parentalité</li> <li>○ Développement Durable</li> <li>○ Les Fondamentaux</li> <li>○ Numérique</li> <li>○ Petite Enfance</li> </ul>	<b>Lycée des Métiers Louis Delgrès Salle de Réunion Le Moule</b>
<b>Lundi 09 Janvier 2023</b>	<b>08h00 15h00</b>	<b>Journée des Porteurs</b> <i>(temps de rencontres et d'accompagnement)</i>	<b>Lycée des Métiers Louis Delgrès Le Moule</b>
<b>Mardi 31 Janvier 2023</b>	<b>00h00</b>	<b>Fin des saisies des projets</b>	
<b>Lundi 06 Février 2023</b>	<b>09h00 11h00</b>	<b>Groupe de Travail Santé et Handicap</b>	<b>Lycée des Métiers Louis Delgrès Le Moule</b>
<b>Mardi 07 Février 2023</b>	<b>09h00 11h00</b>	<b>Groupe de Travail Culture, Education et Sport</b>	<b>Lycée des Métiers Louis Delgrès Le Moule</b>
<b>Mercredi 08 Février 2023</b>	<b>09h00 11h00</b>	<b>Groupe de Travail Parentalité</b>	<b>Lycée des Métiers Louis Delgrès Le Moule</b>
<b>Jeudi 09 Février 2023</b>	<b>08h00 14h00</b>	<b>Groupe de Travail EDD, Les Fondamentaux et Numérique</b>	<b>Lycée des Métiers Louis Delgrès Le Moule</b>
<b>Vendredi 10 Février 2023</b>	<b>09h00 11h00</b>	<b>Groupe de Travail Petite Enfance</b>	<b>Lycée des Métiers Louis Delgrès Le Moule</b>
<b>Lundi 13 Février 2023</b>	<b>14h00 16h00</b>	<b>COTECH (Comité Technique)</b>	<b>Ecole Aristide Girard Le Moule</b>

<b>Jeudi 16 Mars 2023</b>	<b>14h00 16h00</b>	<b>COPIL (Comité de Pilotage)</b>	<b>Ecole Amédée Adélaïde Le Moule</b>
<b>Lundi 20 Mars 2023 au Vendredi 27 Mars 2023</b>		<b>Information et NOTIFICATIONS Aux porteurs de projets</b>	<b>Mails</b>



# FICHE PROJET

## CITE EDUCATIVE LE MOULE

<b>Référents du projet</b>				
<b>Intitulé du projet</b>				
<b>Contexte</b>  <i>Naissance et motivation de l'idée</i>				
<b>Axe d'action de la cité éducative</b>	<input type="checkbox"/> Conforter le rôle de l'école	<input type="checkbox"/> Promouvoir la continuité pédagogique	<input type="checkbox"/> Ouvrir le champ des possibles	
<b>Objectifs stratégiques</b>				
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<input type="checkbox"/> Petite enfance : jeunes 0-6 ans <input type="checkbox"/> Jeunes 6-12 ans <input type="checkbox"/> Jeunes 12-18ans <input type="checkbox"/> Jeunes 18-25 ans <input type="checkbox"/> Parents	Nombre de bénéficiaires estimés..... Nombre de bénéficiaires estimés..... Nombre de bénéficiaires estimés..... Nombre de bénéficiaires estimés..... Nombre de bénéficiaires estimés.....		
<b>Descriptif et mise en œuvre de l'action</b>				
<b>Lieu(x)</b>				
<b>Partenaires</b>	<b>Techniques</b>	<b>Financiers</b>	<b>Humains</b>	<b>Relais de communication</b>
<b>Calendrier du projet</b>				





# ANNEXES

- Devis